The background of the cover is a collage of various aged, yellowed documents and photographs. Some of the visible elements include a grid-like structure, a large circular graphic, and several rectangular sections of text and images, all appearing to be fragments of historical or archival records.

Nicolas Béland
Éric Forgues
Maurice Beaudin

*Évolution du salaire moyen des
hommes de langue maternelle
française ou anglaise au Québec
et au Nouveau-Brunswick,
1970-2000*

Suivi de la situation linguistique

ÉTUDE 13

Québec 

*ÉVOLUTION DU SALAIRE MOYEN DES HOMMES
DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE OU ANGLAISE
AU QUÉBEC ET AU NOUVEAU-BRUNSWICK, 1970-2000*

*NICOLAS BÉLAND
OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE*

*ÉRIC FORGUES
INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE SUR LES MINORITÉS LINGUISTIQUES
UNIVERSITÉ DE MONCTON, NOUVEAU-BRUNSWICK*

*MAURICE BEAUDIN
UNIVERSITÉ DE MONCTON, NOUVEAU-BRUNSWICK*

Conception et réalisation de la couverture : Michel Allard Avel

Dépôt légal : 2008

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

© Gouvernement du Québec

ISBN XXXX

Préface

Le 12 juin 2002, l'Assemblée nationale du Québec adoptait la Loi modifiant la Charte de la langue française (Projet de loi n° 104, 2002, c. 28). L'article 160 de la Charte précise désormais que l'Office québécois de la langue française « surveille l'évolution de la situation de la langue française au Québec » et qu'il doit présenter à la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, au moins tous les cinq ans, un rapport ayant trait, notamment, « à l'usage et au statut de la langue française ainsi qu'aux comportements et attitudes des différents groupes linguistiques ».

Afin de s'acquitter de ce mandat particulier, l'Office doit établir « les programmes de recherche nécessaires à l'application de la présente loi. Il peut effectuer ou faire effectuer les études prévues par ces programmes » (L.Q. 2002, c. 28, a. 26).

Dans cette perspective, l'Office a inscrit à son programme de recherche la réalisation d'une recherche sur l'évolution, depuis 1970, des écarts de revenus salariaux entre les hommes de langue maternelle française et ceux de langue maternelle anglaise. Puisque, en 1970, la présence et le comportement des femmes sur le marché du travail ne peuvent se comparer à ce qu'ils sont devenus trois décennies plus tard, l'analyse n'a porté que sur les salaires des hommes.

Cette étude a été réalisée par Nicolas Béland, agent de recherche à l'Office québécois de la langue française, Éric Forgues, chercheur à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques de l'Université de Moncton, et Maurice Beaudin, professeur d'économie au campus de Shippagan de l'Université de Moncton.

Le contenu de la présente étude a été validé par deux experts en économie et a été soumis au Comité de suivi de la situation linguistique.

Les analyses ici présentées permettent à l'Office de compléter l'information nécessaire à la production de son rapport quinquennal sur la situation linguistique du Québec.

On se doit enfin de rappeler que les auteurs qui sont publiés dans la présente collection bénéficient de la liberté scientifique habituellement accordée aux chercheurs dans leurs analyses et dans les conclusions qu'ils tirent de leurs recherches.

Jacques Maurais
Coordonnateur de la recherche et de l'évaluation

Introduction

L'objectif de la présente recherche est d'étudier l'évolution des inégalités de revenus entre les francophones et les anglophones au Québec et au Nouveau-Brunswick de 1970 à 2000. Les revenus ici considérés sont les salaires.

Le salaire n'est pas un fait social parmi tant d'autres. Il est la principale source de revenu de la vaste majorité de la population québécoise et néo-brunswickoise.

Il faut préciser que nous mesurerons dans la présente étude les écarts nets entre le salaire moyen des francophones et des anglophones. Dans les publications spécialisées, on entend par écarts nets de revenu la différence entre les salaires moyens de deux groupes demeurant après le contrôle de l'influence pertinente dans la détermination du salaire moyen que sont l'expérience de travail, la scolarité, le nombre de semaines travaillées par année et dans une moindre mesure et pour les hommes seulement, l'état matrimonial. Au Québec et au Nouveau-Brunswick, la différence demeurant après ces contrôles statistiques est attribuée en général à la langue maternelle française ou anglaise et au bilinguisme, notamment lorsque la population visée appartient aux deux groupes linguistiques majoritaires et fondateurs et seulement si ces contrôles sont effectués. Toutefois, il convient d'être très prudent à cet égard, car bien des phénomènes omis dans les modèles explicatifs de la détermination du salaire peuvent expliquer les écarts de revenu entre les unilingues et les bilingues, tant pour les francophones que pour les anglophones.

Il importe de justifier la stratégie restrictive que nous avons suivi pour obtenir une mesure dénuée autant que possible d'ambiguïtés des inégalités salariales entre francophones et anglophones au Québec et au Nouveau-Brunswick. Car il faut surmonter l'obstacle posé par le lien entre les problèmes d'insertion dans le marché du travail au Québec et au Nouveau-Brunswick et l'appartenance linguistique francophone ou anglophone en reconstituant aussi précisément que possible et en étudiant d'un recensement à l'autre de 1970 à 2000 la population identifiée au cours des années 1940, 1950 et 1960 par les économistes et les sociologues comme étant la population type pour l'étude des inégalités de revenu de travail ou de traitements entre les francophones et les anglophones au Canada. Cette population était notamment constituée par les francophones d'origine canadienne-française et les anglophones d'origine canadienne-anglaise œuvrant dans les secteurs secondaires et tertiaires et participant à temps plein et toute l'année au marché du travail (Shapiro et Stelcner, 1997, Raynauld et autres, 1966; Hugues, 1943). En excluant de la présente analyse la fraction non négligeable et socialement diversifiée ne répondant pas entièrement de nos jours, même de la plus petite façon, au modèle masculin traditionnel de participation au marché du travail de la société industrielle de l'après-guerre, nous espérons cerner et identifier dans les données de cinq recensements tenus entre 1970 et 2000 la seule population susceptible de présenter, en fin de période d'analyse, des caractéristiques ethno-linguistiques et économiques aussi similaires que possible à celles observées au début de cette période. Cette stratégie garantit, à notre avis, la clarté et la robustesse des résultats de notre étude.

Terminons en soulignant que cette analyse n'est pas une étude longitudinale. Avec les données des recensements de 1971, 1981, 1991, 1996 et 2001, nous cernerons à cinq points d'observation répartis entre 1970 et 2000 les recensés dont les caractéristiques font

d'eux des membres de la population que nous étudions. Ce ne sont pas nécessairement les mêmes individus à chaque point.

Les données utilisées

Toutes nos données, sauf mention contraire, proviennent des fichiers publics de micro-données des recensements canadiens de 1971, 1981, 1991, 1996 et 2001. Ces derniers ne concernent pas toutes les données du recensement ni tous les recensés. Ils nous offrent plutôt un échantillon d'environ 2 à 3 %¹ des recensés, construit par Statistique Canada pour représenter fidèlement la population dont il est tiré, province par province. Deux ensembles de données contenues dans ces fichiers publics de micro-données censitaires sont centraux pour notre étude.

Le premier concerne la variable indépendante de cette étude, les revenus. Statistique Canada recueille des informations sur les revenus des personnes durant l'année civile qui précède le recensement : par exemple, les revenus de toute l'année 2000 pour le recensement tenu le 15 mai 2001. De cet ensemble de revenus possibles (prestations de divers programmes de sécurité sociale, revenus de retraite, gains de capital, etc.), nous n'avons retenu que les revenus de travail. De l'ensemble des revenus de travail (revenus d'entreprises incorporées, honoraires professionnels, etc.), nous n'avons retenu que les revenus salariaux bruts, les commissions, les pourboires et les traitements comme l'usage d'une voiture, avant impôts. Le revenu d'emploi après impôts est influencé par des caractéristiques (état matrimonial, nombre d'enfants) et des comportements du contribuable (participation à un régime de retraite de l'employeur, souscription à des régimes d'épargne études, frais médicaux, etc.) n'ayant rien à voir avec la valeur qu'assigne le marché du travail à sa scolarisation et à son expérience (Béland, 2003).

Le deuxième ensemble de données concerne les connaissances linguistiques des recensés. Elles sont obtenues par deux questions. La première porte sur la langue dite « maternelle » des sujets. En 2001, elle était définie dans le questionnaire du recensement comme « celle apprise en premier lieu à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé » (question 16 dans le formulaire complet de 2001). Il s'agit d'une question ouverte qui peut recevoir et reçoit de fait une variété de réponses. Le libellé exact de la question sur la langue maternelle a parfois changé d'un recensement à l'autre au fil du vingtième siècle, mais son objet est toutefois demeuré suffisamment similaire pour qu'il n'y ait jamais eu à ce jour de bris de comparabilité de ces données. L'autre question vise la connaissance des langues officielles du Canada (le français et l'anglais). On demande aux sujets si, oui ou non, ils connaissent « assez bien le français ou l'anglais pour soutenir une conversation » (question 13 dans le formulaire complet du recensement de 2001). L'univers des réponses possibles est ici limité à quatre possibilités : le français seulement, l'anglais seulement, les deux et ni l'une ni l'autre. Les « bilingues » du recensement et de l'usage canadien commun, sont les personnes qui, indépendamment de la connaissance d'une autre langue que le français et l'anglais, disent parler ces deux dernières langues. Dans ces conditions, une personne dont la langue maternelle est, par exemple, le grec, l'italien ou le portugais, et qui, du français ou de l'anglais, déclare ne connaître que le français devient un unilingue francophone. Ici encore, Statistique Canada procède par auto-déclaration. Le seul critère fourni aux recensés est celui inscrit dans le libellé de la question depuis 1970 : « soutenir une conversation ». Il faut aussi garder en tête que le

¹ Le pourcentage exact varie d'un recensement à l'autre.

bilinguisme visé par cette question est un bilinguisme que l'on pourrait appeler « oral actif ». Or, il y en a d'autres. Une personne peut lire une langue seconde sans pouvoir la parler. La parler sans pouvoir l'écrire, et ainsi de suite. Ces autres types de bilinguisme pourraient jouer un rôle aussi important que le bilinguisme oral actif dans la détermination de la rémunération. Or, les données censitaires ne révèlent absolument rien sur la qualité et la fréquence de ces autres types de bilinguisme dans la population canadienne (Béland, 2003).

La population étudiée

Les francophones et les anglophones d'origine canadienne-française ou d'origine canadienne-anglaise pleinement intégrés sur les segments secondaires et tertiaires du marché du travail forment la population-type pour l'étude des écarts nets de salaires entre ces deux groupes linguistiques au Canada, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Par Canadien-français et Canadien-anglais, on entend ici le sens qu'avaient ces mots à l'époque où ils étaient utilisés pour désigner les membres des deux groupes majoritaires et fondateurs du Canada.

a) les critères de sélection

Pour cerner l'identité francophone ou anglophone des recensés de 1971, 1981, 1991, 1996 et 2001, nous utilisons les informations sur la langue maternelle et la langue parlée à la maison contenues dans les fichiers publics de micro-données censitaires. Définir l'identité francophone ou anglophone à partir de la langue maternelle et de la langue parlée à la maison présente un avantage pour la comparaison des résultats de notre analyse avec ceux d'autres auteurs, car on la situe plus clairement ainsi dans la filiation des tout premiers travaux sur le sort respectif des francophones et des anglophones.

Pour identifier les travailleurs masculins réguliers, stables et non saisonniers, nous utilisons strictement *tous* les renseignements contenus dans les fichiers publics de micro-données censitaires sur le revenu d'emploi ou de travail autonome, le statut et l'activité sur le marché du travail. La seule information censitaire que nous n'avons pas employée dans la présente analyse est celle portant sur la réception de prestations d'assurance-chômage ou d'assurance-emploi par les recensés. Cette donnée est fortement corrélée au nombre de semaines travaillées par année.

En résumé, notre population visée est constituée de

- résidents du Québec (RMR de Montréal incluse) ou du Nouveau-Brunswick;
- nés au Canada;
- âgés de 25 à 54 ans;
- de langue maternelle française ou anglaise;
- parlant en français ou en anglais ou en français et en anglais à la maison;
- ayant travaillé au moins une semaine durant l'année civile précédant le recensement;

- ayant travaillé surtout des semaines à temps plein durant cette année de référence;
- gagnant plus que le salaire minimum en vigueur durant cette année de référence;
- salariés et sans revenu de travail autonome durant cette année de référence;
- travaillant principalement contre un salaire durant la semaine précédant le recensement
- en emploi durant cette semaine de référence;
- travaillant plus de 30 heures durant cette semaine de référence;
- n'ayant pas fréquenté de maison d'enseignement, même à temps partiel, durant l'année scolaire précédant le recensement;
- ayant fréquenté l'école au moins jusqu'en troisième secondaire;
- travaillant dans les secteurs d'activités secondaires ou tertiaires.

Tant en 1971 qu'en 2001, notre population représente partout une minorité « qualifiée ». Et comme le poids de notre population a crû partout d'au moins 50 % en trente ans, force est de conclure que notre analyse porte sur un segment de plus en plus important, quoiqu'encore minoritaire, de la main-d'œuvre. Ce constat est à souligner, car les bouleversements survenus depuis 1980 ont favorisé la généralisation de l'instabilité et de la précarité sur le marché du travail.

Notre stratégie, en définitive, vise à cerner dans chaque province des travailleurs masculins en mi-carrière travaillant à temps plein et participant toute l'année au marché du travail.

Notre population québécoise de 2001, par exemple, est constituée de salariés qui avaient en moyenne 40,2 ans et dont la vaste majorité faisait partie d'un groupe d'âge allant de 32,3 ans à 48,1 ans. Ces salariés avaient travaillé en moyenne 49 semaines durant l'année 2000 et gagné en moyenne un salaire annuel de 45,324 \$, soit 10,691 \$ de plus que la moyenne des gains de travail de tous les hommes québécois en 2000. Durant la semaine précédant le jour du recensement de 2001, ils avaient travaillé de 35 à 51 heures par semaine, la moyenne se situant à 43 heures (voir le tableau II). Les caractéristiques de nos populations montréalaise et néo-brunswickoise de 2001 sont similaires à celles de notre population québécoise de 2001 (voir les tableaux II, III et IV).

Pour ces travailleurs, les données sur le salaire annuel ont probablement leur plein sens économique. Elles indiquent le prix en vigueur de l'ensemble des heures travaillées par année sur le marché du travail et non le coût des problèmes d'insertion ou l'effet des saisons sur le salaire.

Pourquoi ne retenir que les hommes ? De la fin de la Seconde Guerre mondiale à la fin des années 1970, la présence et le comportement des femmes sur le marché du travail étaient sans commune mesure avec ce que ces phénomènes sont maintenant. C'est la raison expliquant l'exclusion des femmes de la présente étude portant sur la période 1970-2000. Une analyse du lien existant chez la main-d'œuvre féminine entre le revenu

de travail, l'appartenance linguistique et le bilinguisme français-anglais au cours des années 1980, 1990 et 2000 devrait toutefois être faite et entreprise. D'autant plus que la recherche sur les écarts salariaux entre les hommes et les femmes offre depuis peu des résultats probants².

Le nombre de travailleurs répondant à nos critères de sélection sur chacun des marchés que nous analysons (le Québec en entier, la RMR de Montréal et le Nouveau-Brunswick) est assez élevé de 1970 à 2000 pour faire des inférences sur l'effet de l'origine linguistique et du bilinguisme sur le salaire moyen. Le Nouveau-Brunswick en 1970 est la seule et unique exception à ce constat.

Il y a en effet un seul francophone unilingue répondant au Nouveau-Brunswick à tous les critères de sélection de notre population à l'étude dans le fichier public de micro-données du recensement de 1971 (voir le tableau VII). Ce nombre ne remet pas en question la représentativité des données du recensement, car il est le reflet d'une réalité quelque peu brutale. Il n'y avait presque pas de francophones unilingues répondant à tous nos critères de sélection dans le Nouveau-Brunswick d'alors. Il est évidemment impossible de faire une estimation des écarts nets de revenu entre nos deux groupes selon le bilinguisme avec un échantillon comptant un seul francophone unilingue.

Pour donner néanmoins au lecteur une image exploratoire et indicative de ces écarts en 1970 au Nouveau-Brunswick, nous avons, dans cette province, pris uniquement acte pour 1970, de la réalité du marché du travail de cette année-là et fait abstraction de certains changements fondamentaux s'étant produits durant la période 1970-2000. C'est ainsi que les personnes ayant moins de neuf années de scolarité et les travailleurs du bâtiment font partie de notre population néo-brunswickoise pour l'année 1970. De plus, afin de contrôler le lien particulièrement fort en 1970 entre l'appartenance linguistique et le nombre de semaines travaillées par année, les Néo-Brunswickois ayant travaillé moins de quarante semaines en 1970 font partie de notre population. La liste complète des critères utilisés pour sélectionner un échantillon de 482 personnes comptant 19 francophones unilingues, 116 francophones bilingues, 325 anglophones unilingues et 22 anglophones bilingues figure au tableau 7 de l'annexe 4. Les résultats complets de l'estimation de notre modèle explicatif du revenu pour 1970 avec cette population sont dans le tableau 6 de la même annexe.

² Voir A. L. Morgan et M. M. Arthur (2005) : « Methodological considerations in estimating the gender pay gap for employed professionals », *Sociological Methods and Research*, vol. 33, n° 3, p. 383-403.

Tableau I: Poids de la population de salariés francophones et anglophones masculins âgés de 25 à 54 ans visée par cette étude dans la population masculine de 15 à 64 ans gagnant un revenu de travail: Québec, RMR de Montréal et Nouveau-Brunswick, 1971 et 2001

% (N échantillonnel)	1971	2001
Québec	23% (N=2866/14248)	38 % (N=18270/47576)
RMR de Montréal	25 % (N=1614/6387)	39 % (N=7953/20174)
Nouveau-Brunswick	19 % (N=295/1557)	35 % (N=1862/5277)

*Le secteur primaire et la construction sont exclus du numérateur et inclus dans le dénominateur. Les travailleurs autonomes sont inclus au dénominateur, même si leur revenu est négatif. La population couverte par cette étude n'inclus a au moins 9 ans de scolarité. Voir le texte. Sources des données: Fichiers publics de micro-données censitaires, Statistique Canada.

Tableau II: Caractéristiques de la population visée par cette étude Québec 2001.

N=18270	Moyenne	Écart-type
Âge en 2001	40,2	7,9
Heures travaillées durant la semaine précédant le recensement de 2001	43	8
Nombre de semaines travaillées en 2000	49	7
Salaire annuel en 2000	45 324 \$	25 128 \$
*Revenu de travail de tous les hommes actifs de la province en 2000	34 705 \$	

Source des données: fichiers publics de micro-données du recensement de 2001, Statistique Canada

*Profils des communautés, site internet de Statistique Canada: http://www.statcan.ca/start_f.html

Tableau III: Caractéristiques de la population visée par cette étude
RMR de Montréal, 2001.

N=7953	Moyenne	Écart-type
Âge en 2001	39,9	7,9
Heures travaillées durant la semaine précédant le recensement de 2001	43	8
Nombre de semaines travaillées en 2000	50	7
Salaire annuel en 2000	49 173 \$	28 437 \$
<i>*Revenu de travail de tous les hommes actifs de la province en 2000</i>	37 625 \$	

Source des données: fichiers publics de micro-données du recensement de 2001, Statistique Canada

*Profils des communautés, site internet de Statistique Canada: http://www.statcan.ca/start_f.html

Tableau IV: Caractéristiques de la population visée par cette étude
Nouveau-Brunswick, 2001

N=1862	Moyenne	Écart-type
Âge en 2001	39,7	8,2
Heures travaillées durant la semaine précédant le recensement de 2001	45	9
Nombre de semaines travaillées en 2000	49	8
Salaire annuel en 2000	40 703 \$	20 952 \$
<i>*Revenu de travail de tous les hommes actifs de la province en 2000</i>	30,298 \$	

Source des données: fichiers publics de micro-données du recensement de 2001, Statistique Canada

*Profils des communautés, site internet de Statistique Canada: http://www.statcan.ca/start_f.html

b) la justification des critères retenus

Cas par cas, l'explication de l'usage de chacun de nos critères de sélection est présentée ici.

Dans bien des études sur les inégalités de revenu entre les francophones et les anglophones au Canada, les recensés sont sélectionnés à partir de leur statut et de leur activité sur le marché du travail durant l'année civile précédant le recensement (1970 pour le recensement de 1971 par exemple). Cette année de référence est celle durant laquelle les revenus déclarés sont gagnés. Ce processus de sélection convient peut-être pour les analyses de la situation dans des milieux urbains économiquement florissants où les hommes travaillent à temps plein et toute l'année. Il ne permet par toutefois à notre analyse de tenir compte de certaines des réalités du Nouveau-Brunswick et du Québec des années 1970, provinces où le taux de chômage urbain fut plus élevé au cours de la période couverte par la présente étude que dans les villes de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, les trois provinces les plus à l'aise du Canada. Or, le chômage de longue durée et l'inactivité ne frappaient pas également les francophones et les anglophones dans le Canada de l'après-guerre (Raynauld et autres, 1966, vol. I). On peut, en conséquence, avancer que ce facteur explique au moins une partie de la variance du revenu annuel selon l'identité linguistique dans le Québec et le Nouveau-Brunswick urbain de 1970.

Par ailleurs, ce processus de sélection ne tient pas compte de certaines des réalités du Nouveau-Brunswick. Dans cette province maritime, le rythme des saisons dicte encore de nos jours la participation au marché du travail de bien des travailleurs des secteurs secondaires et tertiaires en régions éloignées ou rurales. Or, lorsque le marché du travail néo-brunswickois dans son ensemble est l'unité d'analyse, le poids de la saisonnalité de l'emploi sur les segments francophones et anglophones du marché du travail provincial n'est pas le même, car un clivage géolinguistique marqué se superpose au clivage socio-économique traditionnel entre les francophones et les anglophones. Comme nous l'avons mentionné auparavant, la grande majorité des anglophones de cette province habitent le Sud, une région à l'économie plus diversifiée et plus riche où ils forment la majorité; quant au Nord, relativement défavorisé, et plus dépendant des activités saisonnières, il est majoritairement francophone. L'importance du salaire annuel des francophones est probablement donc bien plus réduite que celle du salaire annuel des anglophones par le chômage saisonnier au Nouveau-Brunswick.

Pour maîtriser l'effet de l'inactivité et du chômage saisonnier sur nos estimations du rendement du bilinguisme selon l'identité linguistique, nous avons filtré les recensés en fonction de leurs caractéristiques durant l'année de référence du recensement et durant la semaine de référence du recensement. Comme, au Canada, les recensements se tiennent à la mi-mai ou au début de juin, la semaine de référence se situe avant le début de bien des activités saisonnières en régions éloignées ou rurales. Elle se situe également cinq mois environ après le début de l'hiver précédent, période correspondant à la fin de l'année de référence. Cette année est l'autre période de référence utilisée dans les questions portant sur l'emploi du temps. Nous avons en conséquence parié que l'exclusion des recensés n'occupant pas un emploi à temps plein durant la semaine de référence et n'ayant pas travaillé à temps plein durant l'année de référence excluait de notre population bien des travailleurs dont le revenu annuel d'emploi est significativement réduit par le chômage saisonnier ou l'inactivité en régions rurales ou éloignées du Nouveau-Brunswick.

Nous avons également parié que cette stratégie de sélection basée sur l'emploi du temps à deux points différents de l'année éliminerait bien des chômeurs ou des inactifs dans les centres urbains. L'exclusion des chômeurs et des inactifs durant la semaine de référence réduit la taille de notre population potentielle de 1971 tant dans les régions éloignées et rurales que dans les centres urbains du Québec et du Nouveau-Brunswick. Ce critère retranche respectivement 10 %, 9 % et 5 % de notre population potentielle de 1971 au Québec, à Montréal et au Nouveau-Brunswick. Personne n'est toutefois retiré nulle part de notre population potentielle de 2001 par l'application de ce critère. Comme la taille de notre population potentielle est calculée ici après l'application à tous les recensés de l'ensemble des autres critères de sélection de notre population visée que le chômage ou l'inactivité durant la semaine de référence, on peut avancer que les bouleversements du marché du travail survenus entre 1970 et 2000 expliquent pourquoi il n'y a pas de chômeurs et d'inactifs dans notre population potentielle de 2001 et qu'il y en a dans notre population de 1971.

L'exclusion des gens n'ayant pas travaillé à temps plein durant la semaine de référence réduit partout notre population potentielle de 2001 de près de 5 % et celle de 1971 d'une décimale. Précisons que Statistique Canada définit une semaine de 30 heures ou plus comme étant un emploi à temps plein.

Nous avons enfin exclu de la population à l'étude les travailleurs ayant le moins de chance d'avoir terminé le cours secondaire ou d'être en train de le terminer. Ces personnes sont, à notre avis, celles qui ont moins de neuf ans de scolarité. Elles ont vraisemblablement abandonné leurs études secondaires avant le début de la première année du secondaire à partir de laquelle un écolier peut sortir du système d'enseignement avec un diplôme. La raison qui explique cette exclusion est la suivante. La rémunération des jeunes travailleurs les moins scolarisés a lentement et constamment baissé depuis les années 1960 par rapport à celles des jeunes diplômés des écoles techniques et des universités (Beaudry, 2005, p.3). Or, les travailleurs anglophones unilingues sont habituellement moins scolarisés que leurs homologues anglophones bilingues au Canada et plus particulièrement à l'extérieur du Québec; en effet, hors Québec, le bilinguisme anglophone est souvent une caractéristique de gentlemen scolarisés détenant des emplois dans l'élite managériale et professionnelle (Guindon, 1988). En conséquence, un contrôle du lien entre la scolarisation et le bilinguisme s'impose pour obtenir des mesures de la valeur de la connaissance du français pour les anglophones le moins possible teintées par la hausse du rendement de la scolarisation pour les jeunes au cours des dernières décennies.

Dans l'annexe I, le lecteur retrouvera toutes les données sur l'effet de chacun de nos critères de sélection de la population visée sur la taille de nos populations potentielles de 1971 et de 2001.

Des exclusions supplémentaires ont été effectuées pour tenir compte de phénomènes affectant surtout les jeunes. Ces phénomènes autrefois rares – le travail autonome, le travail atypique, l'alternance entre les études et le travail – sont aujourd'hui plus fréquents. La fréquence contemporaine de ces phénomènes et leur prévalence différente sur les segments francophones et anglophones de nos marchés nous ont fait retenir une série de 7 critères additionnels de sélection.

Le premier de ces critères additionnels est celui de l'âge : seuls sont retenus les 25 à 54 ans. La non-rétention des moins de 25 ans soustrait à l'analyse une bonne partie de ceux

qui ont eu, à partir du premier choc pétrolier en 1973, à subir des perturbations du marché du travail qui existaient beaucoup moins dans les années 1960 et 1970. Ce qui importe pour notre étude, car à cause des écarts persistants dans les taux de fréquentation scolaire selon la langue maternelle (voir Albouy, 2006), ils sont probablement plus nombreux du côté francophone que du côté anglophone de 1970 à 2000. Par ailleurs, l'élimination des hommes de plus de 55 ans réduit l'effet du vieillissement de la main-d'œuvre sur la participation au marché du travail, effet qui variait autrefois selon l'identité linguistique.

L'âge s'avère un de nos critères les plus restrictifs. Pour l'année 1971, la taille de notre population potentielle est réduite d'un tiers tant au Québec qu'à Montréal ou au Nouveau-Brunswick par le fait de ne retenir que les hommes âgés de 25 à 54 ans et pour 2001, ce pourcentage se situe à environ 16 %. La chute importante de la natalité explique probablement, en partie du moins, la baisse importante de l'effet de ce critère.

Le deuxième de nos critères additionnels est celui du revenu de travail. Ne sont retenus que les travailleurs ayant gagné un salaire hebdomadaire moyen égal ou supérieur au produit de trente heures de travail et du salaire minimum légal en vigueur le 1^{er} juillet de l'année civile précédant le recensement.

Nos troisième et quatrième critères supplémentaires éliminent des bruits résiduels dans l'équation. Ne sont retenus que les salariés. Cela par le biais de l'exclusion des personnes qui avaient, seulement ou en conjonction avec un salaire, gagné des revenus de travail autonome durant l'année de référence, ainsi que par l'exclusion de celles qui travaillaient principalement à leur compte durant la semaine de référence. Le but poursuivi ici est d'éliminer le biais que pourraient induire les travailleurs autonomes. Le traitement du revenu d'un travail autonome pose en effet une série de problèmes particuliers, car Statistique Canada demande aux travailleurs autonomes de déclarer leurs revenus nets, après déductions fiscales. Or, la situation fiscale de chaque travailleur autonome varie en fonction d'idiosyncrasies n'ayant rien à voir avec la rémunération de ses habiletés, dont le report fiscal de pertes d'opérations des années précédentes sur ses profits de l'année en cours. La soustraction des travailleurs autonomes retranche de 3 à 5 % des effectifs potentiels de notre population potentielle sur les trois marchés analysés ici.

Sont également exclues de notre population les personnes qui, passé 24 ans, étudiaient ou avait étudié à temps plein ou à temps partiel durant l'année scolaire en cours à la date du recensement. Le revenu d'emploi et la participation au marché du travail de plusieurs de ces personnes sont liés à des facteurs suffisamment différents de ceux des travailleurs masculins dits « normaux » pour procéder ainsi. En 1971, l'application de ce critère soustrait respectivement 11 %, 11 % et 7 % de nos effectifs potentiels au Québec, à Montréal et au Nouveau-Brunswick. Les pourcentages correspondants pour 2001 se situent à 7 %, 7 % et à 4 %. Cette différence est curieuse, car elle va dans le sens contraire de ce que l'on sait sur l'augmentation de la fréquentation scolaire. En découvrir les causes éclairerait les particularités de notre population, mais cet objectif relativement coûteux en temps est secondaire par rapport au but de notre étude.

Enfin ont été exclus les travailleurs du bâtiment. Ajoutons tout de suite que leur présence ou leur absence dans la population visée par notre étude ne change pas fondamentalement la grandeur de nos mesures des écarts nets entre les revenus moyens des francophones et des anglophones. Toutefois, lorsqu'ils en font partie, l'écart net entre le revenu moyen des francophones unilingues et le revenu moyen des anglophones unilingues au Nouveau-Brunswick en 1991 et en 1995 devient statistiquement insignifiant à un niveau de

confiance de 5 %. Cela signifie probablement qu'une proportion non négligeable des francophones unilingues réussit à gagner aussi bien sa vie que les anglophones unilingues au Nouveau-Brunswick dans le bâtiment, secteur habituellement bien rémunéré de nos jours, mais que la réalité est différente pour les francophones unilingues œuvrant dans les autres secteurs d'activités secondaire et tertiaire³. Cependant, comme les tendances que nous observons ne changent pas lorsque les travailleurs du bâtiment sont inclus dans notre population à l'étude, nous avons choisi de les exclure afin de simplifier notre présentation. Cette décision a été facilitée par le fait que les écarts nets entre les revenus moyens des francophones unilingues et des anglophones unilingues néo-brunswickois sont presque significatifs à un niveau de confiance de 10 % quand les travailleurs du bâtiment font partie de notre échantillon. Ce niveau est celui à partir duquel plusieurs auteurs considèrent leurs résultats comme suffisamment significatifs pour les présenter (voir Pendakur et Pendakur, 2002, par exemple). Précisons qu'il y a un précédent important. Dans un article publié par la revue *Analyse de politique* en 1997 sur l'évolution des écarts de revenus de travail entre les hommes francophones et anglophones au Québec de 1971 à 1991, Shapiro et Stelcner excluent les travailleurs du bâtiment de leur population (voir les notes de leur tableau 1, à la page 119).

Notre démarche d'analyse

La mesure d'un écart entre le salaire moyen des francophones bilingues et des anglophones bilingues ne permet pas d'aller très loin si on sait par ailleurs que les anglophones sont en moyenne plus scolarisés que les francophones et que la scolarité est un des déterminants majeurs du salaire. Des techniques simples nous permettent de voir si, à scolarité égale, francophones et anglophones bilingues ont ou n'ont toujours pas des salaires moyens identiques. La réalité est cependant beaucoup plus complexe. La scolarité et les attributs linguistiques sont loin d'être les seuls déterminants du salaire. Une technique d'analyse multivariée mise au point par Mincer (1993) il y a cinquante ans dans le cadre de ses travaux sur la détermination du revenu de travail permet, elle, d'étendre le nombre des variables considérées et de faire entrer dans l'équation les autres variables pertinentes que sont l'expérience accumulée sur le marché du travail, le nombre de semaines travaillées, l'état matrimonial pour les hommes, et, d'importance centrale ici, l'identité linguistique francophone ou anglophone et le bilinguisme. Ces dernières variables ont été ajoutées à la liste usuelle des variables de l'équation de Mincer par des économistes montréalais qui ont ainsi donné à la tradition de recherche initiée par Mincer une touche particulière (Béland, 2003, p.11). Grâce à elle, on peut obtenir des mesures des écarts entre les revenus moyens de travail des francophones et des anglophones selon le bilinguisme où toutes les autres choses ont été rendues semblables par ailleurs. toute autres choses étant égales par ailleurs.

Notre équation de Mincer s'inspire de celle utilisée par Vaillancourt (1988). Le lecteur le souhaitant trouvera dans l'annexe 2 la description de la forme fonctionnelle de notre

³ Il y a 86 travailleurs francophones unilingues avant le retranchement des travailleurs de la construction dans notre échantillon de 1991. Quinze d'entre eux étaient actifs dans le secteur de la construction, vingt-quatre d'entre eux travaillaient dans le secteur manufacturier et les quarante-sept autres occupaient un emploi dans le secteur tertiaire. L'exclusion de la construction réduit notre groupe de francophones unilingues à 71 individus. Rappelons ici qu'il y a 1817 individus dans notre échantillon néo-brunswickois de 1991 (voir le tableau VII dans la section suivante).

équation. Les détails techniques complets sur la construction à partir des fichiers publics de micro-données censitaires des variables considérées dans notre équation sont contenus dans l'annexe 3.

Le test de signification statistique de nos mesures du rendement du bilinguisme pour les francophones et pour les anglophones mérite quelques explications. Il faut employer les anglophones unilingues comme catégorie de référence pour écrire avec certitude que l'écart entre le revenu moyen des anglophones unilingues et le revenu moyen des anglophones bilingues n'est pas statistiquement significatif, par exemple. Il en va de même pour juger de la signification de l'écart entre le salaire moyen des francophones unilingues et le salaire moyen des francophones bilingues. Ce sont les francophones unilingues qu'il faut alors utiliser comme base de référence pour trancher et non pas les anglophones unilingues. Nous avons donc pris tour à tour les anglophones unilingues et les francophones unilingues comme base de référence au Québec dans notre étude pour tester la signification statistique de nos mesures du rendement du bilinguisme. Précisons toutefois qu'au Nouveau-Brunswick, ce sont seulement les anglophones unilingues qui ont pu être utilisés comme catégorie de référence, et ce même pour tester la signification statistique de l'apport du bilinguisme au revenu des francophones. Dans cette province majoritairement anglophone, étant donné le faible nombre de francophones unilingues pleinement insérés au marché du travail, il est impossible de les utiliser comme catégorie de référence car cela rendrait toutes nos estimations des écarts entre les revenus moyens de travail de nos groupes statistiquement non significatives. Nous avons donc utilisé la méthode dite de l'écart-type pour tester la signification statistique des mesures des écarts entre les revenus moyens des francophones unilingues et bilingues obtenus en utilisant les anglophones unilingues comme base de référence.

Ce test rudimentaire mais couramment employé indique d'une façon crédible que le bilinguisme est rentable pour les francophones néo-brunswickois seulement si deux conditions sont remplies. Il faut d'abord que la somme de l'estimation de l'apport de l'unilinguisme francophone au revenu moyen de notre population et de l'écart-type de cette estimation donne un résultat au moins égal à l'estimation de l'apport du bilinguisme francophone. Il faut ensuite que la somme de l'estimation du bilinguisme francophone au revenu moyen de notre population et de l'écart-type de cette estimation soit au moins égale à l'estimation de l'apport de l'unilinguisme francophone. Précisons que nous sommes loin d'être les premiers à employer ce test statistique sommaire (voir Shapiro et Stelcner, 1997; Béland, 2003; Vaillancourt et Touchette, 2001; Vaillancourt, 1988).

Notre démarche tient aussi compte de la division géolinguistique du marché du travail québécois et de son effet potentiel sur la mesure du rendement du bilinguisme pour les anglophones. Car les frontières des marchés du travail des anglophones unilingues et bilingues ne sont pas plantées au même endroit dans le Québec contemporain. Avec la disparition de l'ordre social d'autrefois, le nombre de travailleurs anglophones unilingues habitant à l'extérieur de la RMR de Montréal et répondant à tous les critères de sélection retenus ici a progressivement diminué au point de devenir nul à un moment donné entre 1991 et 1996. Sauf exception rarissime, il faut très bien connaître le français de nos jours pour obtenir un emploi de qualité hors de la région montréalaise au Québec. Or, pour des raisons n'ayant rien à voir avec les habiletés professionnelles et tout à voir avec les caractéristiques du marché du travail montréalais, les salaires sont un peu plus élevés dans la métropole que dans le reste du Québec (voir: <http://www.stat.gouv.qc.ca>). Compte

tenu de l'absence actuelle d'anglophones unilingues en région au sein de notre population, ce phénomène biaise peut-être nos mesures du rendement du bilinguisme pour les Anglo-Québécois.

Pour déterminer si tel était vraiment le cas, nous avons procédé à une estimation avec et sans contrôles pour le lieu de résidence des recensés (voir tableaux 1 et 8 de l'annexe 4). Il s'avère qu'à quelques décimales près, l'importance de l'écart entre le salaire moyen des anglophones unilingues et le salaire moyen des anglophones bilingues reste identique à chacun de nos points d'observation lorsque le contrôle pour le lieu de résidence est retiré de notre modèle. De 1980 à 2000, les préférences résidentielles des anglophones n'influencent donc pas nos mesures de l'apport du bilinguisme pour eux au Québec.

Toutefois, comme il y a des anglophones unilingues habitant à l'extérieur de la RMR de Montréal dans notre population de 1970, il n'en allait pas nécessairement ainsi au début de la période étudiée. Mais nous ne sommes pas en mesure de le déterminer, car il est strictement impossible de contrôler l'effet du lieu de résidence des recensés de 1971 sur leur salaire de 1970. Statistique Canada a construit deux échantillons distincts et séparés pour le Québec avec les données censitaires de 1971. Le premier représente la population montréalaise et le second représente la population du Québec en entier. Or, aucune information sur le lieu de résidence des recensés n'est incluse dans ce dernier échantillon.

Les résultats

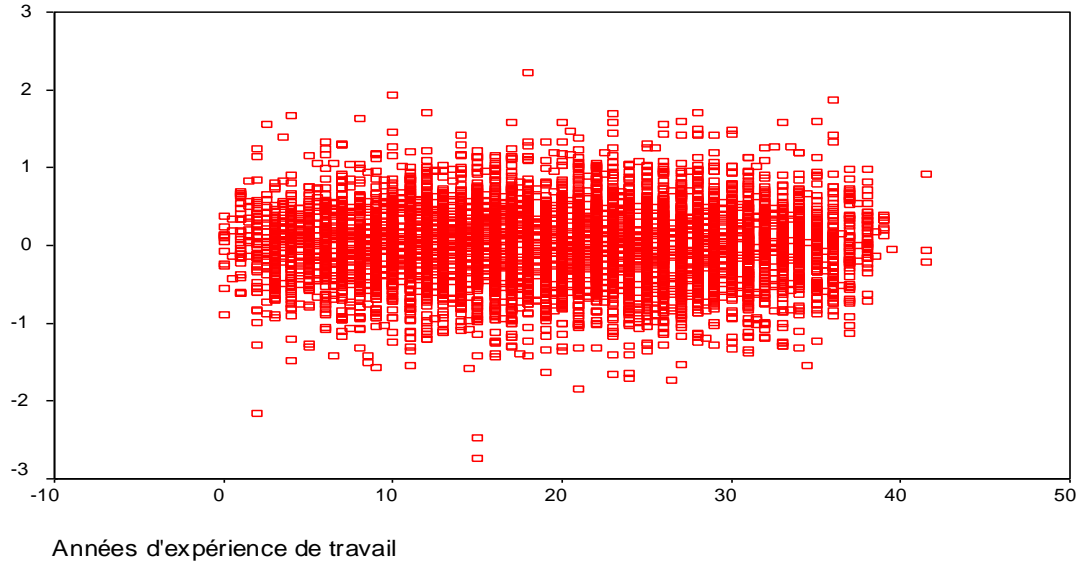
Notre stratégie de recherche a, selon nous, livré des résultats pouvant raisonnablement être attribués à l'identité linguistique et au bilinguisme⁴.

Notre modèle explique, selon les années, de 31 à 41 % de la variance du salaire annuel des travailleurs de notre population au Nouveau-Brunswick et de 34 à 47 % au Québec et dans la RMR de Montréal. Ce qui est à l'intérieur de l'intervalle habituel du pouvoir explicatif de la variance de ce type de modèles (voir Vaillancourt, 1988). Dans les graphiques I, II et III, on peut voir par ailleurs que peu de nos estimations standardisées par rapport à zéro des termes d'erreurs stochastiques pour l'an 2000 se situent hors de la marge 1 et - 1, comme le requièrent les postulats de base de la modélisation linéaire (voir Johnston, 1984, p. 169). Les nuages de nos erreurs standardisées pour 1970, 1980, 1990 et 1995 (non montrés ici) ont tous des formes similaires à celle de nos nuages pour 2000. La dispersion du salaire annuel n'augmente pas et ne diminue pas avec l'augmentation du nombre d'années d'expérience dans aucun de nos échantillons. Nos estimations sont donc statistiquement valables.

⁴ Le lecteur curieux de vérifier la robustesse de nos résultats trouvera toutes les précisions requises dans l'annexe 4 ainsi que dans les graphiques I, II et III.

Graphique 1: Distribution des résidus standardisés par les années d'expérience de travail, Québec, Résultats pour 2000

Données utilisées dans cette étude

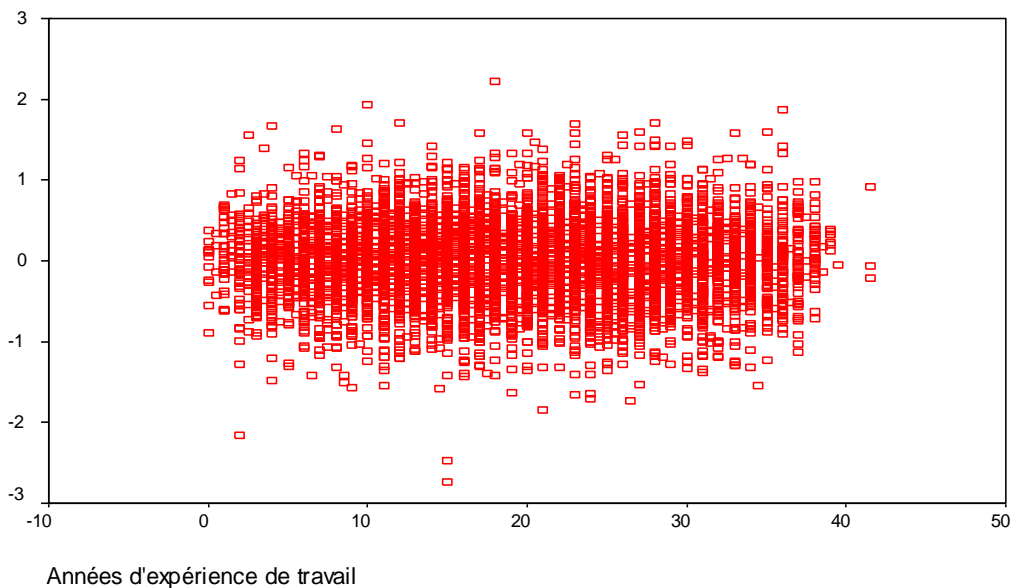


N=18270

Source des données : Fichiers publics de micro-données censitaires, recensement de 2001

Graphique 2: Distribution des résidus standardisés par les années d'expérience de travail, RMR de Montréal, Résultats pour 2000

Données utilisées dans cette étude



N=7253

Source des données : Fichiers publics de micro-données censitaires, recensement de 2001

Le nombre de travailleurs retenus par nos critères de sélection est présenté selon leur lieu de résidence, leur origine et le bilinguisme dans les tableaux V, VI et VII.

Tableau V: Proportion de travailleurs selon le bilinguisme et l'identité linguistique dans la population visée par cette étude, Québec, 1970-2000

% (N échantillonnel)	1971	1981	1991	1996	2001
Francophones bilingues	55,2 % (1583)	49,8 % (4650)	47,3 % (8435)	44,0 % (7618)	49,7 % (9079)
Francophones unilingues	27,6 % (790)	40,3 % (3767)	44,6 % (7940)	48,6 % (8407)	43,5 % (7943)
Anglophones bilingues	9,2 % (263)	7,1 % (661)	6,2 % (1106)	6,0 % (1033)	5,6 % (1018)
Anglophones unilingues	8,0 % (230)	2,9 % (268)	1,9 % (340)	1,5 % (257)	1,3 % (229)
Total	100 % (2866)	100 % (9346)	100 % (17821)	100 % (17315)	100 % (18269)

N=Nombre de personnes dans l'échantillon

Source des données : fichiers publics de micro-données censitaires 1971-2001, Statistique Canada

Tableau VI: Proportion et nombre de travailleurs selon le bilinguisme et l'origine linguistique dans la population visée par cette étude, RMR de Montréal, 1970-2000

% (N)	1971	1981	1991	1996	2001
Francophones bilingues	56,7 % (915)	59,7 % (2538)	58,5 % (4543)	59,4 % (4475)	61,2 % (4868)
Francophones unilingues	15,4 % (249)	23,8 % (1011)	27,6 % (2143)	28,0 % (2112)	27,3 % (2168)
Anglophones bilingues	12,70% (205)	11,5 % (488)	10,7 % (834)	10,3 % (777)	9,5 % (759)
Anglophones unilingues	14,25 % (230)	5,1 % (268)	3,2 % (340)	2,3 % (257)	2,0 % (229)
Total	100 % (1614)	100 % (4254)	100 % (7767)	100 % (7539)	100 % (7953)

N= Nombre de personnes dans l'échantillon.

Source des données: fichiers publics de micro-données censitaires 1971-2001, Statistique Canada

Tableau VII: Proportion de travailleurs selon le bilinguisme et l'identité linguistique dans la population visée par cette étude, Nouveau-Brunswick, 1970-2000

% (N échantillon)	1971	1981	1991	1996	2001
Francophones bilingues	19,0 % (56)	25,2 % (233)	28,1 % (510)	29,0 % (497)	29,8 % (555)
Francophones unilingues	0,0 % (1)	2,4 % (22)	3,9 % (71)	2,3 % (40)	3,2 % (60)
Anglophones bilingues	6,1 % (18)	6,6 % (61)	5,6 % (101)	7,7 % (132)	9,5 % (176)
Anglophones unilingues	74,6 % (220)	65,9 % (610)	62,5 % (1135)	60,9 % (1043)	57,5 % (1071)
Total	100 % (295)	100 % (926)	100 % (1817)	100 % (1712)	100 % (1862)

N=Nombres de personnes dans l'échantillon

Source des données : fichiers publics de micro-données censitaires 1971-2001, Statistique Canada

Tous nos résultats sont présentés dans les graphiques IV, V et VI et dans les tableaux VIII, IX, X et XI. Dans ces quatre derniers tableaux, X est plus grand Y qui est plus grand que Z. L'emploi du caractère gras et du soulignement dans les tableaux VIII, IX, X et XI dénote le fait que l'écart entre le salaire moyen d'un groupe linguistique et le salaire moyen des anglophones unilingues est statistiquement insignifiant. Les pourcentages dans ces tableaux sont arrondis à l'entier près.

Le tableau VIII doit se lire comme suit : en 1970, les anglophones bilingues du Québec avaient, tous contrôles pertinents effectués, un salaire moyen égal à celui des anglophones unilingues; en 1970 les francophones bilingues avaient... un salaire moyen inférieur de 16 % à celui des... et ainsi de suite. Les trois tableaux suivants (IX, X et XI) se lisent exactement de la même façon.

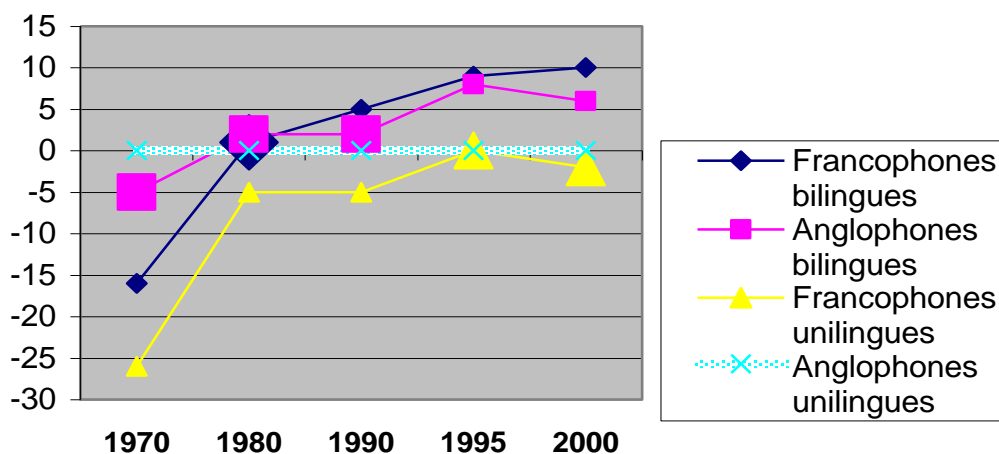
**Tableau VIII: Écarts, tous contrôles pertinents faits,
par rapport au salaire moyen des anglophones unilingues,
entre le salaire moyen des hommes francophones et anglophones,
Québec, 1970-2000**

	*	1970	1980	1990	1995	2000
Francophones bilingues	Y*	-16 %	<u>1 %</u>	5 %	9 %	10 %
Anglophones bilingues	X*	<u>-5 %</u>	<u>2 %</u>	<u>2 %</u>	8 %	6 %
Francophones unilingues	Z*	-26 %	-5 %	-5 %	<u>0 %</u>	<u>-2 %</u>
Anglophones unilingues	X*	Base 0	Base 0	Base 0	Base 0	Base 0

*Données idéeltypiques X > Y > Z

Fond jaune et souligné: écart statistiquement non significatif par rapport à la Base 0 à un niveau de 5 %
Aucun contrôle de l'effet de la résidence à Montréal ou de la résidence dans les autres RMR pour 1970.
Source : fichiers publics de micro-données censitaires de Statistique Canada.
Compilation: Nicolas Béland, 2007

**Graphique IV: Évolution des écarts, tout contrôles pertinents faits,
par rapport au salaire moyen des hommes anglophones unilingues,
Population visée par cette étude, QUÉBEC, de 1970 à 2000**



Données du tableau VIII (construction exclue)
Base 0 : salaire moyen des anglophones unilingues.
Pointeur agrandi : Écart non significatif
Source : Statistique Canada

**Tableau IX Écarts, tous contrôles pertinents faits,
par rapport au salaire moyen des anglophones unilingues,
entre le salaire moyen des hommes francophones et anglophones,
Montréal, 1970-2000**

	*	1970	1980	1990	1995	2000
Francophones bilingues	Y*	-9%	<u>1%</u>	<u>3%</u>	8%	11%
Anglophones bilingues	X*	<u>0%</u>	<u>0%</u>	<u>0%</u>	8%	8%
Francophones unilingues	Z*	-20%	-6%	-6%	<u>-1%</u>	<u>-1%</u>
Anglophones unilingues	X*	Base 0	Base 0	Base 0	Base 0	Base 0

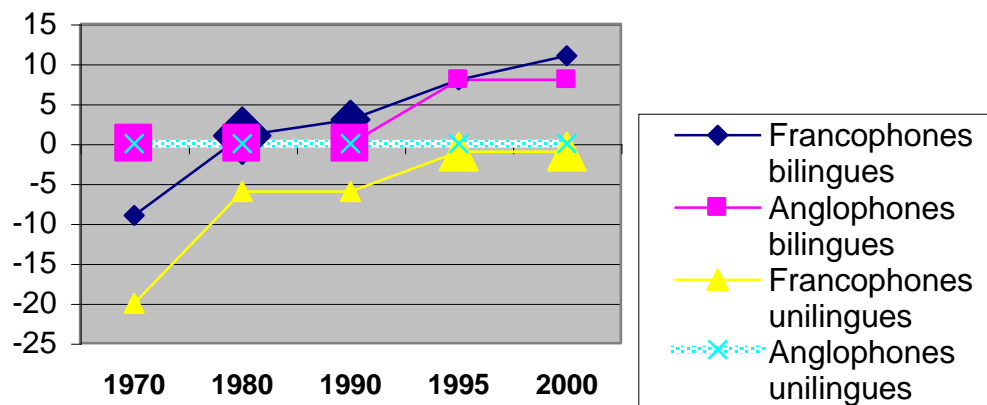
*Données idéotypiques **X > Y > Z**

Fond jaune et souligné: écart statistiquement non significatif par rapport à la Base 0 à un niveau de 5 %

Source : fichiers publics de micro-données censitaires de Statistique Canada.

Compilation: Nicolas Béland, 2007

**Graphique V: Évolution des écarts, tous contrôles pertinents faits,
par rapport au salaire moyen des hommes anglophones unilingues,
Population visée par cette étude, RMR de MONTRÉAL, de 1970 à 2000**



Données du tableau IX (construction exclue)
Base 0 : salaire moyen des anglophones unilingues.
Pointeur agrandi : Écart non significatif
Source : Statistiques Canada

**Tableau X: Écarts, tous contrôles pertinents faits,
par rapport au salaire moyen des anglophones unilingues,
entre le salaire moyen des hommes francophones et anglophones,
Nouveau-Brunswick, 1970-2000**

	*	*1970*	1980	1990	1995	2000
Francophones bilingues	Y*	-9 %	-7 %	-5 %	<u>-1 %</u>	-7 %
Anglophones bilingues	X*	<u>5 %</u>	<u>1 %</u>	<u>-3 %</u>	<u>5 %</u>	<u>1 %</u>
Francophones unilingues	Z*	-18 %	-18 %	-10 %	-14 %	-23 %
Anglophones unilingues	X*	Base 0	Base 0	Base 0	Base 0	Base 0

*Données idéotypiques **X > Y > Z**

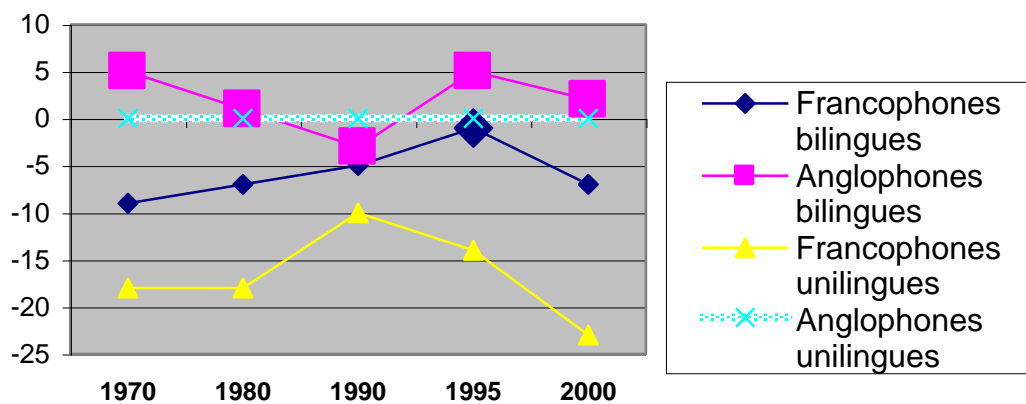
1970 à titre indicatif. La population visée en 1970 diffère de celle visée ensuite. Voir le texte.

Fond jaune et souligné: écart statistiquement non significatif par rapport à la Base 0 à un niveau de 5 %

Source : fichiers publics de micro-données censitaires de Statistique Canada.

Compilation: Nicolas Béland, 2007

**Graphique VI: Évolution des écarts, tous contrôles pertinents faits,
par rapport au salaire moyen des hommes anglophones unilingues,
Population visée par cette étude, NOUVEAU-BRUNSWICK, de 1970 à 2000**



Données du tableau VII (construction exclue)
Base 0 : salaire moyen des anglophones unilingues.
Pointeur agrandi : Écart non significatif
Source : Statistiques Canada

Tableau XI: Écarts, tout contrôle pertinent fait, par rapport au salaire moyen des anglophones unilingues, entre le salaire moyen des hommes francophones et anglophones Québec, RMR de Montréal et Nouveau-Brunswick 1970

1970		Québec	RMR de Montréal	<i>Nouveau-Brunswick*</i>
Francophones bilingues	Y*	-16 %	-9 %	-9 %
Anglophones bilingues	X*	<u>-5 %</u>	<u>0 %</u>	<u>5 %</u>
Francophones unilingues	Z*	-26 %	-20 %	-18 %
Anglophones unilingues	X*	Base 0	Base 0	Base 0

Données idéotypiques X > Y > Z.

*Les données de 1970 pour le Nouveau-Brunswick sont indicatives.

Fond jaune: Écarts statistiquement non significatifs par rapport à la Base 0.

Source : Statistique Canada. Compilation: Nicolas Béland, 2007

a) La situation au Nouveau-Brunswick de 1970 à 2000

Quatre tendances fondamentales propres au Nouveau-Brunswick peuvent être observées durant cette période de trente ans dans le tableau VII et le tableau X :

- le maintien presque ininterrompu de notre distribution de la distribution inégale des revenus entre anglophones et francophones de 1970 à 2000 dans cette province;
- l'absence persistante d'une prime au bilinguisme pour les anglophones de 1970 à 2000;
- la rentabilité importante du bilinguisme pour les francophones durant toute cette période;
- la hausse de 1970 à 2000 de la proportion de francophones bilingues au sein de la population ayant un emploi régulier, stable et non saisonnier. Une augmentation assez forte pour amener le poids des francophones dans cette population à égalité avec leur poids dans la population totale de la province durant les années 1980.

Ces tendances fondamentales méritent d'être commentées quelque peu.

En ce qui concerne la première tendance, sur le graphique VI et dans le tableau X, on peut voir que la distribution inégale des revenus observée en 1970 au Nouveau-Brunswick ne disparaît pas de 1970 à 2000. Toutes autres choses étant égales par ailleurs, du début à la fin de notre période d'observation, les personnes de langue maternelle française gagnent en moyenne moins que celles de langue maternelle anglaise et les francophones unilingues forment le groupe le plus désavantagé. De plus, il n'y a pas de différences statistiquement significatives entre le salaire moyen des anglophones unilingues et celui des anglophones bilingues au Nouveau-Brunswick à chacun de nos points d'observation.

Un seul élément de nos résultats déroge clairement et sans équivoque à la deuxième tendance fondamentale que nous avons dégagée. En 1995, il n'y a pas de différences statistiquement significatives entre les salaires moyens des francophones bilingues et des anglophones unilingues. Si ce résultat est observé de nouveau avec les données du recensement de 2006, il méritera d'être examiné plus à fond. Il pourrait alors s'interpréter comme un signe que des transformations importantes du mode de rémunération des francophones et des anglophones de la population ici à l'étude sont en cours.

La troisième tendance dégagée est que la rémunération moyenne des francophones bilingues était plus élevée de 1970 à 2000 que celle des francophones unilingues. En 1970, un francophone bilingue gagnait en moyenne 9 % de plus que son homologue francophone unilingue au Nouveau-Brunswick (9 % = | 18 % + -9 % |). Le pourcentage correspondant se situait à 12 % en 1980, à 15 % en 1990 et 1995 et à 16 % en 2000. Prime au bilinguisme il y a sur le marché du travail néo-brunswickois, mais, en général, uniquement pour la connaissance de l'anglais par un travailleur francophone.

Notre estimation du lien entre l'identité linguistique, le bilinguisme et le revenu de travail au Nouveau-Brunswick montre que les règles de la détermination de la rémunération dans les secteurs secondaire et tertiaire pour les francophones et les anglophones selon le bilinguisme sont demeurées sensiblement les mêmes dans cette province de 1970 à 2000. Ce qui n'exclut pas toutefois la possibilité que ces règles ne soient plus les mêmes dans

certaines secteurs ou pour certains travailleurs, car notre variable dépendante est le revenu moyen de tous nos travailleurs.

La différence entre la prévalence du bilinguisme au sein de la population francophone en entier au Nouveau-Brunswick et le taux de bilinguisme au sein de la population visée dans la présente étude suggère par ailleurs que l'unilinguisme francophone est très fréquemment un obstacle particulièrement difficile à surmonter sur le marché de l'emploi de qualité au Nouveau-Brunswick. Soixante-douze pour cent de l'ensemble des francophones de la province étaient bilingues en 2001 (Salic, 2007). Or, la prévalence du bilinguisme parmi les francophones néo-brunswickois pleinement intégrés au marché du travail était de 90 % en 2001 (3,2 % / (29,8 % +3,2 %, voir le tableau VII). L'écart entre 90 % et 72 % implique qu'il y a presque trois fois moins de francophones unilingues en 2001 au sein de la main-d'œuvre détenant un emploi de qualité au Nouveau-Brunswick que dans la population totale de la province. Le fait que la faible proportion de francophones unilingues dans la population de notre étude fluctue très peu de 1970 à 2000 montre par ailleurs que l'unilinguisme francophone était un obstacle sérieux à l'insertion professionnelle au Nouveau-Brunswick en 1970 et que rien n'a changé à cet égard.

Tant au début qu'à la fin de notre période d'observation, la connaissance du français langue seconde par les membres de la communauté majoritaire au Nouveau-Brunswick n'était pas un atout habituellement rémunéré par les employeurs. En 1970, un homme anglophone bilingue gagnait en moyenne 5 % de plus que son homologue anglophone unilingue. Cette différence se situait respectivement à 1 % en 1980, à - 3 % en 1990, à 5 % en 1995 et à 1 % en 2000. Toutefois, aucune de ces différences n'est statistiquement significative. Elles sont par ailleurs irrégulières et inégales à travers le temps. Ce qui amène à conclure que ces différences tombent dans le puits sans fond de l'imprécision échantillonnale et qu'en général la connaissance du français ne situait pas et ne situe pas encore un anglophone au sommet de la distribution des salaires au Nouveau-Brunswick. De 1970 à 2000, il y occupe le même rang que ses homologues anglophones unilingues. Cela participe de la troisième tendance fondamentale que nous observons.

Le passage de la proportion d'anglophones bilingues de 5,6 % en 1991 à 9,5 % en 2001 dans notre population (voir le tableau VII) laisse néanmoins penser que le bilinguisme constitue un atout rentable pour certains anglophones bilingues de notre population. Depuis l'adoption de la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick en 1993 par l'Assemblée législative de la province, le gouvernement provincial a l'obligation d'être en mesure de desservir les citoyens dans les deux langues officielles du Nouveau-Brunswick, le français ou l'anglais, partout sur le territoire. Le poids du privé dans l'économie occulte donc peut-être l'influence du bilinguisme sur l'accès à certains des postes les mieux rémunérés dans le secteur public et parapublic. Cette hypothèse est plausible et méritera d'être examinée plus à fond le jour où les ensembles publics de micro-données censitaires canadiennes contiendront plus de travailleurs du secteur public et parapublic néo-brunswickois répondant à l'ensemble des critères de sélection de notre analyse.

La quatrième tendance observée concerne la hausse de la proportion des francophones bilingues, au sein de notre échantillon, occupant un emploi régulier et non saisonnier.

Dans la population visée par notre analyse, la proportion de francophones bilingues est passée de 19,0 % en 1970 à 29,8 % en 2001 au Nouveau-Brunswick (voir le tableau VII). La somme de cette proportion de 29,8 % et de la proportion de 3,2 % de francophones unilingues dans notre population de 2001 donne un total de 33 %. Une proportion égale à celle de l'ensemble des personnes de langue maternelle française dans la population totale du Nouveau-Brunswick en 2001 (voir Statistique Canada, 2005)⁵. Soulignons que ce résultat est dû presque uniquement à la hausse de la proportion de francophones bilingues dans notre population (voir le tableau VII).

Lorsqu'on l'analyse de pair avec la baisse de 57 % en 1971 à 5 % en 2001 de la proportion de travailleurs francophones pleinement intégrés au marché du travail que nous avons dû exclure de notre population parce qu'ils avaient moins de neuf ans de scolarité (voir le tableau 3 de l'annexe 1), la hausse du poids des francophones bilingues dans notre population laisse entrevoir que la modernisation et le développement d'un système scolaire francophone complet, de qualité et distinct de son homologue anglophone par le gouvernement du Nouveau-Brunswick à partir des années 1960 ont contribué à régler certains des plus graves problèmes expliquant le lien entre l'appartenance francophone et l'accès à l'emploi de qualité au Nouveau-Brunswick.

b) La situation au Québec de 1970 à 2000

Six tendances fondamentales spécifiques au Québec peuvent être observées dans les tableaux V, VI, VIII et IX :

- la disparition, quelque part entre 1970 et 1980, de l'ancienne distribution des revenus de travail et son remplacement par une distribution où 1) les francophones bilingues gagnent en moyenne autant que les anglophones unilingues et les anglophones bilingues, et où 2) la situation relative des francophones unilingues s'est considérablement améliorée par rapport à ce qu'elle était en 1970, tout en demeurant cependant, et ce jusqu'en 1995, la plus défavorable de celles de nos quatre groupes linguistiques étudiés;
- l'absence, entre 1970 et 1990, d'un surplus de revenu attribuable à la connaissance du français pour les anglophones de notre population et le maintien durant cette période d'un surplus de revenu attribuable au bilinguisme, statistiquement significatif pour les francophones au Québec;
- l'apparition, quelque part entre 1990 et 1995, d'un véritable surplus de revenu attribuable au bilinguisme, payé sans égards à la langue maternelle des bilingues, et la disparition définitive, également entre 1990 et 1995, des dernières traces de toute influence de l'identité linguistique dans la détermination de la rémunération des unilingues, tant francophones qu'anglophones;
- la reproduction en 2000 de nos résultats de 1995;
- la hausse très importante de 1970 à 1995, mais interrompue depuis quelque part entre 1995 et 2000 de la proportion de francophones unilingues dans notre population

⁵ Le nombre de personnes de langue maternelle française habitant au Nouveau-Brunswick en 2001 est de 236665. La population totale de la province en 2001 comptait 719710 personnes. Selon la définition retenue de la qualité de francophone (une seule langue maternelle ou plus), le pourcentage de francophone en 2001 dans cette province varie entre 32 % et 33% (source : site de Statistique Canada (2005) : http://www40.statcan.ca/102/cst01/demo11a_f.htm).

- la chute de moitié de la proportion d'anglophones unilingues entre 1970 et 1980 et leur quasi-disparition de notre échantillon quelque part entre 1980 et 1990.

Tous ces résultats appellent des explications et des commentaires.

La première tendance observée est le changement rapide dans la distribution des revenus entre groupes linguistiques survenu entre 1970 et 1980. Les anglophones ne détenaient plus, en 1980, les avantages qui leur revenaient dix années auparavant. Sur le marché du travail montréalais, l'écart entre les salaires moyens des anglophones bilingues et des francophones bilingues passe de -9 % à + 1 % entre 1970 et 1980. À l'échelle du Québec, il passe de - 16 % à + 1 %. Cette différence de 1 % en 1980 est si mince qu'elle n'est pas socialement ou statistiquement significative. Par ailleurs, il n'y avait strictement plus d'écart entre les salaires moyens des anglophones unilingues et des francophones bilingues en 1980 au Québec, RMR de Montréal y comprise (voir les tableaux VIII et IX). Le seul écart demeurant à l'avantage des anglophones en 1980 est la différence entre les salaires moyens des francophones unilingues et des anglophones unilingues. À moins 5 % pour le Québec en entier et à moins 6 % sur le marché de la RMR de Montréal, ces différences sont toutefois sans commune mesure avec les différences correspondantes de moins 26 % et moins 20 % en 1970.

Selon la deuxième tendance observée, un francophone bilingue montréalais gagnait en général un salaire 11 % plus élevé en 1970 que celui de son homologue francophone unilingue (11 % = | -20 % + 9 % |). En 1980, cet écart se situait à 7 %, et en 1990, à 9 %. La rentabilité de la connaissance de l'anglais par un francophone sur le marché pan-québécois était similaire. Les francophones bilingues gagnaient 10 % de plus que leurs homologues unilingues en 1970, 6 % de plus en 1980 et 10 % en 1990 (voir tableaux VIII et IX). Le contraste entre la valeur positive et forte de la prime au bilinguisme versée aux francophones et la nullité de la prime au bilinguisme versée aux anglophones entre 1970 et 1990 suggère que l'usage de la langue anglaise prédominait encore habituellement comme autrefois au moins jusqu'en 1990 dans les milieux de travail où les francophones et les anglophones se rencontraient. Ce qui ne veut pas dire toutefois que rien n'avait changé, car l'égalité entre les salaires moyens des francophones bilingues et des anglophones tant unilingues que bilingues que nous observons dans nos données en 1980 et en 1990 montre qu'il était, chose nouvelle, possible depuis au moins 1980 pour un francophone bilingue de gagner aussi bien sa vie qu'un anglophone dans ces milieux de travail. À condition de connaître l'anglais et d'assurer l'interface. Un anglophone n'avait cependant pas en général de raison économique pour connaître le français de 1970 à 1990.

Troisième observation, le bilinguisme devient rentable en 1995 pour les anglophones du Québec. Toutefois, il ne l'était ni plus, ni moins que le rendement du bilinguisme pour leurs homologues francophones. Tant nominalement que statistiquement, il n'y avait strictement aucun écart entre le surplus salarial constaté chez les bilingues selon l'origine linguistique francophone ou anglophone en 1995 au Québec. Ce surplus se situait à 8 % pour les francophones bilingues et à 8 % pour les anglophones bilingues sur le marché du travail de la RMR de Montréal. Sur le marché pan-québécois, les chiffres sont similaires (9 et 8 % respectivement). Par ailleurs, les dernières traces de l'écart historique entre les salaires moyens des anglophones unilingues et des francophones unilingues s'évanouissent quelque part entre 1990 et 1995 dans nos résultats. Il ne restait absolument rien en 1995 de la différence auparavant toujours statistiquement significative jusqu'à

alors entre les salaires moyens des anglophones unilingues et des francophones unilingues (voir le tableau VIII).

Quatrième résultat principal de notre analyse pour le Québec : nos résultats de 1995 réapparaissent tels quels dans nos résultats de 2000 pour la RMR de Montréal et pour l'ensemble du Québec. À un détail près cependant. En 2000, l'écart entre le salaire moyen des francophones bilingues et des anglophones bilingues sur le marché du travail pan-québécois est statistiquement significatif. Et pour la première fois dans nos données, cet écart est à l'avantage des francophones bilingues. Toutefois, ce résultat pan-québécois est peut-être un artéfact statistique, car l'écart correspondant et de valeur presque identique sur le marché du travail de la RMR de Montréal n'est pas statistiquement significatif (voir les tableaux 9 et 10 de l'annexe 4). Les résultats que nous obtiendrons avec les données du recensement de 2006 devraient nous donner plus d'informations sur ce possible revirement.

Notre cinquième observation concerne la hausse très importante de 1970 à 1995, mais interrompue depuis quelque part entre 1995 et 2000 de la proportion de francophones unilingues dans notre population. On a donc assisté à l'entrée massive des francophones unilingues dans notre population de travailleurs pleinement intégrés au marché du travail, un monde dont un bon nombre étaient exclus avant les années 1960 et 1970. Témoigne de ce bouleversement la différence entre leur poids de 27,6 % dans notre population de 1971 et leur poids de 43,5 % dans notre population 2001. Nos résultats suggèrent donc que les difficultés d'accès des francophones à des emplois réguliers, stables et non saisonniers ont grandement diminué au Québec. La situation a toutefois peut-être quelque peu commencé à changer car, entre 1996 et 2001, le poids des francophones unilingues dans notre population pan-québécoise a baissé, et ce pour la première fois depuis 1971. Ce poids est passé de 48,6 % en 1996 à 43,5 % en 2001, soit presque l'équivalent de son niveau de 1991.

La sixième tendance propre au Québec que nous observons dans nos résultats pourrait peut-être contribuer à l'orientation de recherches futures. Il y a eu une baisse relativement rapide et très importante de la proportion d'anglophones unilingues au sein de notre population pan-québécoise et montréalaise. Or, à notre avis, cette chute suggère que le bilinguisme devint rentable au Québec entre 1990 et 1995 pour les anglophones tout simplement parce qu'il est devenu nécessaire. Principalement parce que les francophones auraient investi la partie anglophone de l'économie québécoise au cours des années 1970-1980 et ensuite monté en grade et non parce que la présence des anglophones dans la partie francophone de l'économie aurait augmenté d'une façon significative.

Il se trouve en effet qu'au Québec et dans la RMR de Montréal, le poids des anglophones unilingues au sein de notre population est devenu aussi marginal entre 1971 et 1991 que le poids relativement constant de l'unilinguisme francophone dans notre population néo-brunswickoise. Il est resté à ce niveau au Québec et à Montréal du début des années 1990 au début des années 2000. La proportion d'anglophones unilingues au sein de notre population montréalaise est passée de 14,2 % en 1971 à 5,1 % en 1981 puis à 3,2 % en 1991, 2,3 % en 1996 et 2,0 % en 2001. Dans notre population québécoise, les pourcentages correspondants se situaient à 8,0 % en 1971, 2,9 % en 1981, 1,9 % en 1991, 1,5 % en 1996 et 1,3 % en 2001. Ces derniers pourcentages sont du même ordre de grandeur que celui du poids des francophones unilingues au Nouveau-Brunswick de 1971 à 2001.

Conclusion

La présente étude a été lancée à la suite de la publication d'un article de Belliveau et Boily (2005) sur les réponses des gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick des années 1960 aux aspirations historiques des francophones de ces provinces à l'égalité de traitement dans le monde du travail et à un statut de participants pleins et entiers à la vie politique. À la fin de cet article théorique, Belliveau et Boily lancent un appel à la construction de séries de données chronologiques comparables sur le Québec et le Nouveau-Brunswick qui permettrait d'étayer leurs hypothèses sur les causes et conséquences des différences et similarités entre les réponses de ces deux gouvernements sur l'évolution des rapports sociaux entre francophones et anglophones. Sans être en accord ou en désaccord avec les thèses de ces collègues, nous estimons aussi que ce débat doit être nourri par la confrontation des idées avec des données empiriques. Notre objectif a été d'en fournir quelques-unes, sans toutefois nous engager en rien dans ce débat.

La présente étude confirme des constats déjà établis formellement par au moins deux études précédentes sans toutefois avoir été relevés par leur auteurs ou expliqués d'une façon complète.

En 1970, au tout début de la période étudiée ici, nous observons tant au Québec qu'au Nouveau-Brunswick une distribution des salaires moyens où les hommes anglophones unilingues et les hommes anglophones bilingues gagnent le même salaire moyen d'une part, et où d'autre part les hommes francophones bilingues gagnent en moyenne moins que les deux groupes d'hommes anglophones, mais plus que les hommes francophones unilingues qui, eux, se situent au bas de l'échelle de la distribution des salaires moyens entre ces quatre groupes. À notre avis, ce résultat témoigne de l'existence il y a à peine trente-cinq ans au plus d'un ordre social similaire au Québec et au Nouveau-Brunswick et aujourd'hui largement disparu dans chacune de ces deux provinces. Cet ordre social typique d'une économie reposant sur l'existence d'un surplus de main-d'œuvre peu coûteuse au sein d'un groupe linguistique dominé et sur l'apport de capitaux extérieurs contrôlés par le groupe linguistique prédominant se caractérise habituellement par une forte segmentation tant verticale qu'horizontale du marché du travail entre ces deux groupes, habituellement au détriment du groupe dominé, dont les membres ne reçoivent pas un salaire égal à ceux de leurs homologues de l'autre groupe. L'existence de cet ordre social habituellement observé de nos jours uniquement dans les pays en voie de développement fut constatée dans le Québec des années 1900-1940 par des pionniers de la sociologie américaine comme Hughes (1943), qui analysèrent le Québec d'alors sans jamais toutefois mesurer ou tester les conséquences de leurs observations sociales sur les écarts entre le salaire des francophones et le salaire des anglophones sur le marché du travail. Or, ces conséquences apparaissent formellement dans nos résultats non seulement au Québec, mais également au Nouveau-Brunswick. Nos résultats pour 1970 dans ces deux provinces sont en effet conformes en tout point aux conclusions découlant des travaux de terrain de ces pionniers de la sociologie contemporaine.

La présente étude observe une évolution dans la situation des hommes francophones au Nouveau-Brunswick de 1970 à 2000. Le poids des hommes francophones néo-brunswickois dans la main-d'œuvre pleinement intégrée au marché du travail régulier,

stable et non saisonnier est en effet devenu égal au poids de la communauté francophone dans la population totale du Nouveau-Brunswick quelque part entre 1980 et 1990. Les hommes francophones du Nouveau-Brunswick ne sont plus gravement sous-représentés sur ce segment socialement important du marché du travail.

Le temps où la vaste majorité de la population active francophone du Nouveau-Brunswick devait composer du mieux possible avec l'instabilité et la saisonnalité d'emplois très faiblement rémunérés dans le secteur forestier, agricole et hauturier a tout simplement disparu en vingt ans. Il existe de nos jours une classe moyenne francophone qualifiée et professionnelle nombreuse et bien présente dans tous les grands et les moins grands centres urbains du Nouveau-Brunswick. La scolarisation massive de la population entreprise à partir des années 1960 par le gouvernement du Nouveau-Brunswick explique certainement en partie cette évolution remarquable. Elle a grandement aidé les francophones néo-brunswickois à surmonter plusieurs obstacles historiques à leur insertion dans le marché de l'emploi de qualité, dont le plus connu est l'isolement géographique dans des régions marginalisées et loin des centres urbains les plus importants.

Nous constatons cependant que rien n'a sensiblement évolué au Nouveau-Brunswick en ce qui concerne le mode de détermination de la rémunération des francophones et des anglophones de notre population selon l'identité linguistique et le bilinguisme. La position défavorable des francophones dans la distribution des salaires moyens se maintient à quatre de nos cinq points d'observations répartis entre 1970 et 2000, sauf à celui de 1995. Et la connaissance du français demeure de 1970 à 2000 non rentable pour un anglophone néo-brunswickois, à l'exception probable mais à prouver de ceux travaillant pour les gouvernements provincial ou fédéral.

Cela ne veut pas dire toutefois que les rapports sociaux entre francophones et anglophones sont autant marqués de nos jours comme ils l'étaient autrefois au Nouveau-Brunswick par des attitudes négatives envers le fait français. Une évolution majeure et significative a indiscutablement eu lieu. Il demeure toutefois que nos résultats témoignent probablement de la persistance durant toute la période couverte ici du contrôle des institutions économiques les plus puissantes de la province par la communauté anglophone et du fait que cette situation a encore des conséquences sur le bien-être économique des francophones. Selon toute vraisemblance, les réseaux menant au sommet de ces institutions sont encore majoritairement anglophones. Or, les très grandes institutions offrent en général de meilleurs salaires et de meilleures conditions que les autres.

Au Québec, la présente étude observe une évolution qui, sans les confirmer empiriquement, va dans le sens des propos de Guindon (1988) sur l'évolution de la situation de l'après-guerre à de nos jours. À savoir que ce qui s'est passé au Québec n'est rien d'autre qu'un renversement de l'ordre social d'autrefois dont les racines les plus profondes remontent aussi loin que les débuts de l'industrialisation du Québec. Il se manifeste toutefois dans nos données et dans celles des autres auteurs dans notre domaine uniquement entre 1970 et 1980 Et en 1995, il était terminé.

Nous observons en effet en 1995 l'avènement d'un marché du travail moderne pour les francophones et les anglophones du Québec. Moderne au sens où les membres de ces deux groupes ne sont plus rémunérés en fonction de ce qu'ils sont, mais de ce qu'ils font. Depuis la disparition probable sous le vent de la récession très prononcée du début des

années 1990 des derniers milieux de travail où certains anglophones unilingues avaient probablement réussi à conserver des privilèges linguistiques et économiques, le français est devenu un atout assurant en général aux Anglo-Québécois un salaire supérieur à celui des anglophones unilingues et égal à celui des francophones bilingues (voir Grenier 1987). L'unilinguisme anglophone n'est par ailleurs ni plus ni moins rémunéré que l'unilinguisme francophone depuis la période 1990-1995.

Selon toute vraisemblance, cette modernité s'est durablement installée, car nos résultats pour 2000 sont presque identiques à ceux que nous observons en 1995. Toutefois, il nous faudra attendre la diffusion des données du recensement de 2006 pour confirmer ce résultat.

Par ailleurs, la présente étude met en lumière deux faits fréquemment observés mais sur lesquels la volumineuse recherche sur l'évolution de la condition des francophones au Québec n'insiste pas assez à notre avis. À savoir que le poids des francophones unilingues a plus augmenté que le poids de tous les autres groupes linguistiques au sein de la main-d'œuvre régulière, stable et non saisonnière du Québec depuis quarante ans. Au point où les francophones unilingues formaient presque la majorité de cette partie de la main-d'œuvre en 1996 dans nos données sur le marché du travail pan-québécois, y dépassant ainsi le poids des francophones bilingues. Au sein de la main-d'œuvre occupant un emploi de qualité à Montréal, reconnu en général comme étant une métropole où le bilinguisme est presque de rigueur pour les francophones, le poids correspondant dépassait néanmoins le quart en 1996. Le poids de nos francophones unilingues a légèrement baissé depuis tant sur le marché pan-québécois que montréalais, mais il demeure considérable.

Cette évolution montre à notre avis que la prédominance très forte d'autrefois de la langue anglaise dans les segments secondaire et tertiaire du marché du travail est un souvenir au Québec et dans la RMR de Montréal. Témoigne aussi de ce renversement de situation la quasi-disparition de l'unilinguisme anglophone au sein de ce segment particulier de notre échantillon de main-d'œuvre. Dans la population visée par la présente étude, l'unilinguisme anglophone est devenu tout aussi marginal au Québec et dans la RMR de Montréal que l'unilinguisme francophone au Nouveau-Brunswick.

Précisons en terminant qu'à l'instar de tous les travaux sur le sujet publiés depuis trente ans, les résultats de la présente étude montrent que la situation relative des francophones sur le marché du travail québécois s'est grandement améliorée. Le principal apport de notre étude à la connaissance de l'évolution des inégalités entre le salaire moyen des francophones et celui des anglophones au Québec se situe en fait ailleurs. Nos résultats montrent en effet que les anglophones unilingues du Québec ne gagnent ni plus ni moins de nos jours que les francophones unilingues sur le marché du travail de la province et que le surplus salarial explicable par le bilinguisme est le même pour les membres de ces deux groupes ethnolinguistiques. Ils montrent également que cela fait à peine quinze ans au plus que le français a en général une valeur économique non nulle pour les hommes anglo-québécois de 25-54 ans pleinement intégrés au marché du travail.

La bibliographie et les annexes seront disponibles ultérieurement. Entre-temps, elles seront fournies sur demande.

Les auteurs étudient comment ont évolué les écarts salariaux entre les hommes de langue maternelle française parlant français ou anglais à la maison et les hommes de langue maternelle anglaise parlant français ou anglais à la maison. Les auteurs comparent, à cet égard, le Québec et le Nouveau-Brunswick, de 1970 à 2000. Parce que la présence et le comportement des femmes sur le marché du travail en 1970 ne peuvent se comparer à ce qu'ils sont devenus trois décennies plus tard, elles ne font pas partie de la population à l'étude.

Nicolas Béland est agent de recherche à l'Office québécois de la langue française. Éric Forgues est chercheur à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques de l'Université de Moncton. Maurice Beaudin est professeur d'économie au campus de Shippagan de l'Université de Moncton.